

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

GUYANCOURT
LE FUTUR SITE DE L'ENTREPRISE JAPONAISE JST, UN ÉCRIN À GUYANCOURT
Actu page 7



Des restrictions de circulation à prévoir à SQY durant les JO

Dossier pages 2-3
Lors des Jeux olympiques et à un degré moindre lors des Jeux paralympiques, les personnes circulant avec un véhicule motorisé à SQY devront composer avec les différents périmètres de restrictions.



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Les bénévoles de SQY se préparent pour les JO
Actu page 4

- VILLEPREUX**
Les lauréats du budget participatif sont connus **Page 5**
- MAUREPAS**
Une nouvelle résidence pour compléter le quartier des 40 Arpents **Page 6**
- GUYANCOURT**
Un projet de Jardin d'insertion des Restos du Cœur **Page 8**
- FAITS DIVERS**
Attention aux arnaques aux QR codes à l'approche des JO **Page 10**
- JEUX OLYMPIQUES**
Paris 2024 : Nantenin Keïta sera porte-drapeau paralympique **Page 12**
- CULTURE**
Encore un été de cinéma en plein air à SQY **Page 14**

VOISINS-LE-BRETONNEUX
LE PROJET DE NEXITY CHOISI POUR L'AVENIR DU SITE DU BOIS DE LA GARENNE
Actu page 6



TRAPPES
Le truck job Petits-fils a posé ses valises dans la commune
Actu page 4



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Un parcours inspiré de Ninja warrior pour relancer l'attractivité de l'Île de loisirs
Actu page 6

En 2024, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des restrictions de circulation à prévoir à SQY durant les JO

▶ ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ

Automobilistes, riverains, de Saint-Quentin-en-Yvelines et d'ailleurs, organisez-vous. Durant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 à SQY, qui compte quatre sites de compétition sur son territoire (colline d'Élancourt, Golf national, Vélodrome national, Stadium de BMX), l'accès à plusieurs secteurs et rues, proches de ces sites, sera quelque peu contraint voire interdit. Une nécessité pour accueillir les spectateurs et les délégations du monde entier en toute sécurité.

Des contraintes en termes de stationnement et de restrictions de circulation, sont d'abord à prévoir pour les riverains de la Clef de Saint-Pierre, à Élancourt. C'est dans ce quartier que se situe la colline d'Élancourt, un des quatre sites olympiques présents à SQY sur lequel se dérouleront, dans moins de deux semaines, les épreuves de VTT les 28 et 29 juillet. Soit les premières épreuves des Jeux qui se dérouleront sur le territoire saint-quentinois.

La D 912, proche de la colline d'Élancourt, fermée à la circulation pendant les épreuves de VTT

« Nous avons voulu démontrer que pour un événement exceptionnel, il y a une organisation exceptionnelle car les JO sont le plus grand événement sportif mondial. Une première. C'est



La colline d'Élancourt va accueillir les épreuves VTT des Jeux olympiques les 28 et 29 juillet, où un grand dispositif de sécurité va être déployé.

un travail depuis plusieurs mois qui se fait avec différents interlocuteurs : les services de l'État, les services de police, les collectivités locales pour que ces Jeux se passent dans les meilleures conditions », a expliqué Raphaël Bougeois, commissaire de police à la DIPN (Direction interdépartementale de la Police nationale), lors d'une réunion organisée le 30 mai dernier à Élancourt.

« La spécificité de la Clef de Saint-Pierre, c'est qu'il y a beaucoup d'habitations et de résidences, là où les autres sites sont plutôt isolés des habitations en général. Cette spécificité a été prise en compte dès le départ dans la conception de ce dispositif. Sur ces deux journées, environ 250 personnes de sécurité intérieure géreront les accès aux zones rouges, la circulation et la sécurité des personnes et des biens », poursuit-il.

Zone bleue/zone rouge, explications

Afin de gérer les flux de personnes et assurer la sécurité des JO, des périmètres de couleur ont été mis en place aux abords des sites olympiques. Les périmètres rouges interdisent toute circulation d'un véhicule motorisé. Des contrôles sont possibles par les forces de l'ordre, environ 2 h avant et 2 h 30 après les épreuves. Toute personne nécessitant de se rendre dans ce type de zone en voiture ou deux roues motorisé (notamment les riverains ou personnes y travaillant) doit se munir d'un QR code (ou « Pass Jeux ») à demander sur pass-jeux.gouv.fr ou sur anticiperlesjeux.gouv.fr. À noter que les Maisons France services peuvent accompagner les personnes en difficulté avec les démarches informatiques. Attention, le « Pass Jeux » ne sera pas délivré pour traverser une zone rouge, il faudra la contourner via les déviations prévues à cet effet. Les usagers circulant à pied, à vélo ou en trottinette ne sont pas concernés par ces restrictions.

Les zones bleues, elles, ne nécessitent pas la détention d'un QR code mais tout conducteur motorisé doit pouvoir justifier son besoin d'y accéder (par un justificatif de domicile ou un certificat employeur notamment).

À propos des périmètres de circulation (rouge et bleu) qui seront installés aux abords des sites olympiques, ils seront activés uniquement pendant les deux jours d'épreuves à Élancourt, environ 2 h avant et 2 h 30 après. Le périmètre rouge s'étendra au nord et au sud de la colline (quartier de la Clef de Saint-Pierre et ZAC des Côtes, avec la D 912 au milieu) et autorisera la circulation des véhicules motorisés uniquement pour les ayants droit, autrement dit les personnes qui seront munies du QR code, le fameux « Pass jeux » à télécharger sur pass-jeux.gouv.fr (la liste des ayants droit est elle disponible sur le site internet prefecturedepolice.interieur.gouv.fr). Le périmètre bleu est une zone où la circulation sera réglementée. À noter qu'aucun stationnement est prévu au bord du site mais un justificatif de domicile ou un certificat employeur pourra être demandé aux personnes vivant ou travaillant dans ces périmètres en cas de contrôle par les forces de l'ordre.

Un seul « Pass jeux » sera nécessaire (celui du conducteur) pour les personnes qui seront à bord de véhicules motorisés (camion, voiture, moto, scooter...). La circulation des modes de transport doux (piéton, vélo, trottinette...) sera autorisée, pour les deux périmètres (rouge et bleu), sans avoir besoin de ce « pass ». Néanmoins, événement mondial oblige, des contrôles effectués par les forces de l'ordre pourront être effectués.

« Il y a quand même une rue qui sera interdite à la circulation. C'est la D 912 (avenue Marcel Dassault) entre les deux ronds-points, celui de la mare aux Saules et Dassault. Cette rue-là sera réservée aux navettes spectateurs. Également

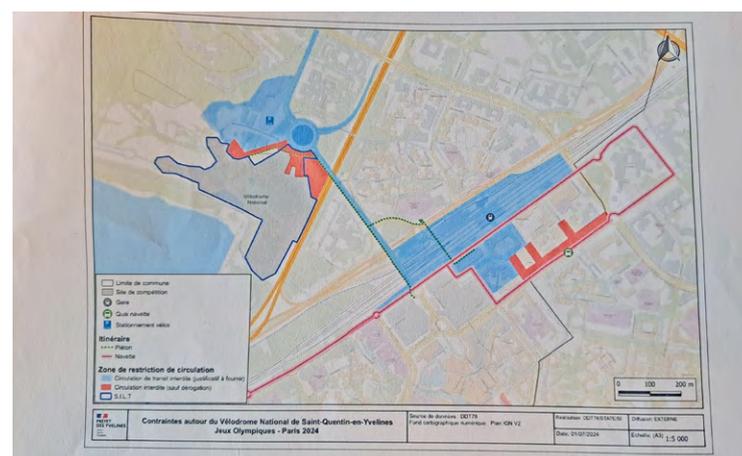
fermée, une voie de l'avenue Jean-Pierre Timbaud (du rond-point Dassault à la ZAC des Côtes). En revanche, le reste de la zone rouge est accessible aux véhicules des personnes qui y vivent ou qui y ont un parking pour mettre leur voiture », a précisé le commissaire.

Pour les riverains, le stationnement sera légèrement impacté. « Sur le secteur de la Clef de Saint-Pierre, il y aura des zones monopolisées avant les épreuves sur la période du 21 au 31 juillet. Le parking situé à côté du terrain de football américain, entre le collège La Clef de Saint-Pierre et l'école maternelle Willy Brandt, sera réservé (durant ces dix jours) pour les besoins de l'organisation des JO. De même sur le boulevard Jean Moulin, une voie sera réservée pour Paris 2024 sur cette même période », a détaillé Vincent Martin, directeur de la police municipale d'Élancourt.

Du 26 au 30 juillet, les JO monopoliseront également la rue de Strasbourg, ainsi que le petit parking situé au niveau du rond-point Marcel Dassault, entre l'avenue Gay Lussac et la rue de Bruxelles. « Celui-ci, il impacte poten-

sur piste du 5 au 11 août au Vélodrome national, passage de l'épreuve en ligne masculine de cyclisme sur route le 3 août, puis plus tard les épreuves de para-cyclisme sur piste du 29 août au 1^{er} septembre), des contraintes sont bien sûr aussi à prévoir. Pour autant, « 99% des routes de Montigny restent circulables en voiture » durant l'événement, a assuré le maire de la commune, Lorrain Merckaert (DVD) lors d'une réunion publique sur le sujet, organisée le 2 juillet à l'école Mansart, suivie par une centaine de personnes sur place et plus de 70 en visio.

Seuls axes en zone rouge dans la ville, une partie de l'avenue du Centre entre le rond-point des Yvelines et l'intersection avec l'avenue Eiffel (du 15 juillet au 15 août) – partie située autour de la gare, or cette dernière « joue un rôle majeur pour desservir les 350 000 spectateurs en grande majorité par la gare de Montigny, puisque la gare va desservir deux autres épreuves importantes que sont les Golfs sur les communes de Guyancourt et Magny et le VTT », souligne la Ville –, quelques rues comme l'avenue de la gare, la rue Stephenson (en partie



À Montigny, les rues des Louvières, des Tritons et Fignon (situées autour du Vélodrome), seront en zone rouge, ainsi qu'une partie de l'avenue du Centre, proche de la gare, par laquelle transiteront 350 000 spectateurs.

tiellement des résidents des bâtiments de la rue de Bruxelles, donc sur cette période-là, il faudra essayer de trouver des solutions de stationnement sur les rues avoisinantes », a averti la DIPN.

À Montigny, « 99% des routes » circulables, malgré la mobilisation du Vélodrome et de la gare

À Montigny-le-Bretonneux, où se dérouleront toutes les autres épreuves cyclistes hors VTT (BMX racing les 1^{er} et 2 août au Stadium de BMX, cyclisme

seulement, entrée possible par l'avenue des Prés), et les rues autour du rond-point de la Paix céleste, situé en face du Vélodrome. Le rond-point, en revanche, sera « seulement » en zone bleue suite à « des discussions avec les différentes collectivités », alors qu'il était initialement prévu en zone rouge. Les résidences les plus touchées seront la résidence de la place Choiseul et les résidences étudiantes à côté du Vélodrome.

Des axes autoroutiers seront aussi perturbés. Les usagers de la route

ont notamment sûrement remarqué le marquage au sol déjà apposé sur certaines voies. C'est notamment le cas à Montigny de la voie de gauche sur l'A12, dans le sens Rocquencourt-Montigny. Il s'agit d'une des voies réservées olympiques et paralympiques. Elles sont accessibles uniquement aux véhicules des personnes accréditées par Paris 2024 : véhicules de transport en commun, taxis, véhicules destinés à favoriser le transport des PMR, véhicules de secours et de sécurité. Y

Pour certains riverains, des accès uniques à leur rue sont prévus. Par exemple, pour les rue Eiffel et Le Theule, perpendiculaires à l'avenue du Centre, une mise en sens unique sera en vigueur. Près de 70 déviations seront mises en place dans toute la ville.

Pour les livraisons dans les zones rouges et bleues, il faudra s'organiser. Yann Drouet, commissaire divisionnaire, chef de la circonscription de sécurité publique d'Élancourt, illustre ainsi avec l'exemple d'une célèbre pla-

te 18 h, car en très large partie traversée par les coureurs. Il est très fortement déconseillé de prendre son véhicule ce jour-là à ces horaires. « L'avenue About est traversée [...], la RD 36 pareil, la bretelle d'accès de l'A12 sur le rond-point de la Paix céleste est fermée », détaille la municipalité. L'épreuve féminine de cyclisme sur route, le lendemain, touchera moins la commune, même si des fermetures sont à prévoir rue Kessel, sur la RD 36 au niveau du boulevard Descartes, et avenue de l'Europe, entre 8 h et 18 h. Les villes de Guyancourt et Voisins devraient en revanche connaître davantage de perturbations ce jour-là. Sinon, globalement, pour la circulation durant les Jeux, il y aura « à peu près le même fonctionnement que pendant la Ryder cup en 2018 », assure la mairie.

À Guyancourt, l'avenue du Golf fermée tous les JO, l'avenue de l'Europe en partie en zone rouge

La Ryder cup, qui s'était déroulée au Golf national, à Guyancourt, également futur site olympique donc, et dont les abords seront aussi fortement concernés par les restrictions liées aux JO. Les épreuves de golfy sont prévues du 1^{er} au 4 août puis du 7 au 10 août, mais les accès réglementés seront en vigueur à des périodes bien plus étendues. Dès le 27 juillet et jusqu'au 11 août inclus, l'avenue du Golf sera fermée à toute circulation. Aucun accès ne sera donc possible sur cet axe. Par ailleurs, « afin d'assurer la sécurité des spectateurs et des flux des piétons et cyclistes autour du site », l'avenue de l'Europe sera en zone rouge (entre le rond-point des Mines et la place de Villaroy), donc réservée aux ayants-droits détenteurs d'un « Pass Jeux » durant les jours d'épreuves, indique la préfecture des Yvelines dans un dossier de presse.

À Guyancourt, « seuls les habitants du hameau de Villaroy auront besoin d'un Pass [Jeux] », avait fait savoir le maire de la Ville, François Morton (DVG), lors d'un Facebook live le 24 juin. Une autre partie de la commune, située au sud de la RD 91 et à l'Est de la place Charles Garnier, sera elle incluse dans le périmètre bleu durant les épreuves. Idem pour la partie de Voisins-le-Bretonneux à l'est de la RD 91 (route de Versailles) et au nord de la RD 36 (route de Chateaufort), et une partie de Magny-les-Hameaux autour du Golf national.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'organisation des JO dans le département, le 11 juillet le préfet des Yvelines, Frédéric Rose, a notamment insisté sur l'utilité de ces zonages de couleur : « Pourquoi on a



Sur l'A12, dans le sens Rocquencourt-Montigny, une voie réservée olympique et paralympique a été mise en place. Elle est accessible uniquement aux véhicules des personnes accréditées par Paris 2024.

ces zones-là ? C'est des mesures de sécurité, pour restreindre la circulation, parce que l'on craint en mode opératoire des camions béliers ou des voitures béliers. Donc dans ces zones qui sont très proches des sites, moins on a de circulation, moins on a de risques d'avoir un véhicule qui s'introduit sur la zone. Un piéton, [...] ça n'a pas la même ampleur qu'un véhicule qui circule à pleine vitesse dans la zone en contact avec le site. » L'idée étant néanmoins de « limiter la contrainte sur les gens », tout en sécurisant les lieux, assure-t-il.

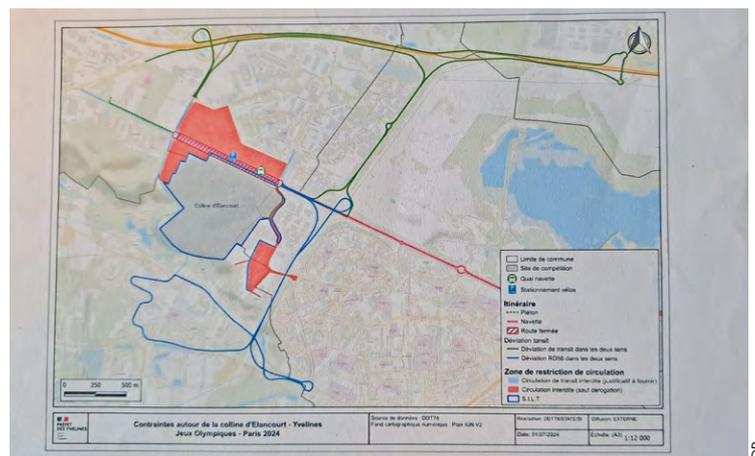
unités d'intervention comme le GIGN, le Raid, qui sont mobilisables en plus, [...] et aussi un renfort de moyens militaires. »

Concernant les QR codes pour les zones rouges, 7 500 en avaient déjà été délivrés dans les Yvelines au 11 juillet, sur 9 000 demandes (dont certaines de personnes n'en nécessitant pas), selon la préfecture, évoquant un délai de 72 h entre la demande et la délivrance.

Dispositif exceptionnel pour le passage de la flamme le 23 juillet

Un dispositif « tout à fait exceptionnel » de policiers sera d'ailleurs déployé dans le département pour assurer la sécurité de l'événement, selon les mots du préfet, qui n'a pas souhaité communiquer de chiffres. « Les policiers et gendarmes des Yvelines ont tous décalé leurs permissions et leurs vacances pour être présents pendant la période des JO, ajoute-t-il. On est largement entre 90 et 100% de présence. [...] On a mobilisé

D'autre part, lors des Jeux paralympiques (du 28 août au 8 septembre), le zonage par couleur sera allégé. Par exemple, à Montigny-le-Bretonneux, le périmètre rouge autour du Vélodrome (seul site paralympique saint-quentinois et l'un des deux seuls yvelinois avec le château de Versailles) sera le même que celui des JO, les jours d'épreuves, mais le secteur de la gare sera lui uniquement en bleu. Plus proche dans le temps, à l'occasion du relais de la flamme dans les Yvelines le 23 juillet (qui passera notamment par le Golf national), des restrictions



À Élancourt, la zone rouge s'étendra au nord et au sud de la colline (quartier de la Clef de Saint-Pierre et ZAC des Côtes, avec la D 912 au milieu).

circuler sans autorisation est passible d'une amende de 135 euros. Cette voie sera en vigueur, pour l'A12, du 15 juillet au 13 août, puis du 27 août au 8 septembre.

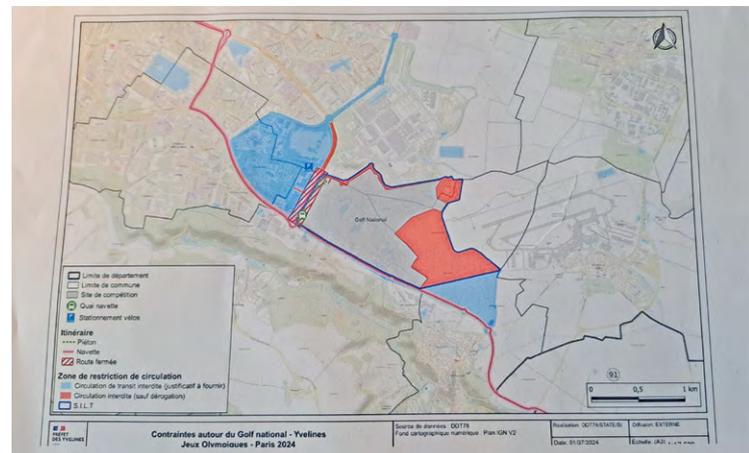
Le site internet anticiperlesjeux.gouv.fr précise néanmoins qu'il ne faut pas confondre ces voies avec les itinéraires olympiques. Ces derniers, nombreux à SQY, sont accessibles à tous les usagers et ne font l'objet d'aucune signalisation, mais seront toutefois empruntés par les accrédités pour rejoindre les sites de compétition.

Autre type d'aménagement sur les routes durant les Jeux, des voies pour les bus. Ce sera notamment le cas de l'avenue du Centre et du rond-point de la Paix Céleste, devant le Vélodrome. Les lignes du réseau SQY bus sont maintenues, mais avec peut-être des déplacements de certains arrêts (et une déconnexion des arrêts autour du Vélodrome). Des suppressions en termes de stationnement sont aussi à prévoir. Comptez par exemple environ 200 places mobilisées vers la gare pour permettre le flux des bus de Paris 2024, et ce du 15 juillet au 15 août. « Il y aura une présence policière extrêmement importante, donc il faudra faire attention quand on stationne son véhicule », avertit Lorrain Merckaert. Rue des Hérons, le stationnement sera interdit côté résidence du 1^{er} au 11 août et du 29 août au 1^{er} septembre.

teforme de livraison de repas : « Vous êtes en scooter, un véhicule à moteur, donc c'est la même règle [que pour tout véhicule motorisé]. Néanmoins, [...] vous pourrez vous arrêter au niveau de l'avenue du Centre si vous allez livrer sur la place Choiseul. [Il faut] juste traverser l'avenue du Centre à pied. » Les commerces resteront néanmoins ouverts, ainsi que les activités associatives. Exemple avec la Vestiboutique de la Croix-Rouge, située avenue de la gare : son accès sera maintenu, en revanche le système de livraisons risque d'être contraint. À noter que pour les déplacements non motorisés, l'accès ne sera pas réglementé. Les piétons, cyclistes ou personnes en trottinette pourront ainsi circuler librement autour de la gare et du Vélodrome.

Pour la zone rouge, les contrôles de QR codes s'effectuent à partir de 2 h avant le début des épreuves et 1 h 30 après, ces périmètres étant donc finalement assez limités. « On a demandé à ce que les restrictions soient les plus réduites possible », tente de rassurer Lorrain Merckaert, évoquant le télétravail « à 80% et plus » dans les entreprises du secteur à cette période.

Un peu de répit arrivera les 30 et 31 juillet, avec l'absence d'épreuves donc de contrôles à ces dates. Puis, les restrictions reprendront. La journée la plus contraignante est prévue 3 août, jour de l'épreuve en ligne de cyclisme sur route, où toute la ville de Montigny sera touchée entre 8 h et



Autour du Golf national, l'avenue du Golf sera fermée à toute circulation du 27 juillet au 11 août inclus, et une partie de l'avenue de l'Europe sera en zone rouge.

tout le monde. Par rapport à un été normal, on a bien plus de policiers. [...] Et en plus de ça, on a tous les renforts nationaux extérieurs qui vont venir : des unités de CRS en plus, des escadrons de gendarmerie mobile qui vont venir en plus, des policiers extérieurs aux Yvelines, des policiers de la police judiciaire, des

ou des aménagements de circulation sont à prévoir 1 h avant et pendant le passage des convois. Pour obtenir davantage de renseignements sur les JO et savoir si l'on habite ou travaille en périmètre rouge ou bleu, rendez-vous sur anticiperlesjeux.gouv.fr et sqyetlesjeux.fr. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les bénévoles de SQY se préparent pour les JO

L'Agglomération a recruté plus de 500 bénévoles qui seront chargés d'accueillir et orienter les spectateurs des gares aux sites de compétitions des JO, et d'être présents sur la fan zone.

► ALEXIS CIMOLINO

« Le compte à rebours final a commencé. » Ces propos de Didier Larive illustrent bien la situation pour les bénévoles des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 à SQY. Cet homme de 65 ans, habitant de Chevreuse, fait partie des quelques 500 bénévoles recrutés par l'Agglomération (et non par Paris 2024, dont le processus de sélection des volontaires est différent), qui peaufinent actuellement leur préparation pour mener à bien leurs missions, qui consisteront notamment en l'accueil et l'orientation des spectateurs depuis les gares jusqu'aux sites de compétitions, et une présence sur la fan zone de l'Île de loisirs pour renseigner le public et encadrer certaines animations. La Gazette les a rencontrés durant une de ces sessions de formation, consacrée aux gestes de 1^{er} secours, le 3 juillet, au Bénévoles center de SQY, situé à Trappes, à côté de la salle du conseil communautaire.

« Je me suis dit qu'en tant que retraité, c'était bien de donner un peu de son temps pour des actions de bénévolat.



La Gazette a rencontré certains bénévoles à l'occasion d'une session de formation consacrée aux gestes de 1^{er} secours.

« Ça ne fait pas longtemps que je fais des actions de bénévolat, j'ai essayé dans plusieurs domaines, et c'est plutôt le domaine sportif qui m'a attiré, confie Didier Larive. Et puis, les JO, c'est une opération unique. » Amateur de certains événements sportifs comme « la Route du Rhum, le Tour de France, mais pas Roland-Garros, pas le foot, je ne suis pas rugby non plus », il a déjà une expérience en matière de bénévolat dans le sport, à Rambouillet à l'occasion de la course cycliste Paris-Brest-Paris.

Lors des JO, il sera mobilisé d'abord le 27 juillet sur la fan zone, puis le

lendemain aux abords de la colline d'Élancourt (où auront lieu les épreuves de VTT). Il poursuivra jusqu'au 10 août, soit l'avant-dernier jour de ces olympiades, ses missions de bénévole, alternant fan zone et colline donc, mais aussi Golf ou encore Vélodrome national.

Pascale Escos, 62 ans, commencera elle à la gare de SQY le 28 juillet. Elle devrait ensuite surtout se trouver autour du Golf, et « un peu le Vélodrome notamment pour les [Jeux] paralympiques », indique-t-elle. En plus d'être mobilisée durant huit jours pendant les JO (le minimum requis), elle a en

effet choisi également une journée lors des Jeux paralympiques, le 29 août. « Je suis retraitée depuis pas très longtemps, et je me suis dit que comme j'avais du temps, je pouvais m'engager dans un événement [...] qui est quand même important, explique cette Ignymontaine. J'ai déjà des expériences de bénévolat en Bretagne notamment sur le festival Interceltique, ça me plaisait beaucoup, par rapport à la convivialité et à l'esprit du bénévolat. »

SQY est toujours à la recherche de bénévoles

Ourdia Medjellel semble elle être davantage passionnée par le sport. Et pour cause, cette Arcisienne de 50 ans a pratiqué le basket à haut niveau pendant 12 ans, ainsi que l'athlétisme. Alors, prendre part aux JO d'une manière ou d'une autre semblait comme une évidence pour elle. « J'ai toujours aimé le sport, déclare cette salariée dans l'informatique. Et là, c'est les JO, ça arrive tous les 4 ans, mais en France, ça fait 100 ans. Le fait de participer, vivre les Jeux en interne, ça nous donne un certain plaisir, c'est comme si on contribuait à la réussite de ces Jeux et [...] dans un événement planétaire comme celui-là, ça nous fait chaud au cœur de participer et mettre une valeur ajoutée. » Neuf dates lui ont été affectées entre le 28 juillet (sur la fan zone) et le 9 août.

Durant leur formation, les bénévoles ont pu réaliser des gestes de 1^{er} secours sur des mannequins et bénéficier d'explications à ce sujet par Patrice Picard, 34 ans à son actif chez les pompiers, formateur durant 25 ans à la Croix-Rouge. Des formations en anglais ou encore en langue des signes étaient aussi prévues. Sans oublier une journée test à la gare de SQY le 1^{er} juillet dernier, avec des mises en situation.

Du côté de l'Agglomération, on met notamment en avant la diversité des profils des bénévoles. « On a tout, des plus âgés, des moins âgés », souligne SQY, évoquant aussi une bonne répartition entre hommes et femmes. Le 3 juillet, une cinquantaine de bénévoles étaient encore recherchés de manière à atteindre les 550. Plus de 1 100 personnes étaient initialement inscrites auprès de l'Agglomération mais les désistements et les nouveaux besoins ont amené à rouvrir un processus de recrutement. Les bénévoles de SQY tourneront autour des différents sites du territoire saint-quentinois (en plus de la gare et la fan zone). Ils bénéficieront d'un lieu de vie à la gare et au Bénévoles center. Pour postuler aux dernières places restantes, rendez-vous sur sqytestles-jeux.fr. ■

TRAPPES

Le truck job Petits-fils a posé ses valises dans la commune

Le truck job Petits-fils s'est installé sur le parking de la place des Merisiers, le jeudi 11 juillet, à Trappes, pour recruter d'éventuels futurs collaborateurs et se faire connaître auprès des habitants.

► PIERRE PONLEVÉ

Petits-fils, réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées et les personnes atteintes de handicap, a stationné son truck job sur le parking de la place des Merisiers, à Trappes, le jeudi 11 juillet, de 9 h à 12 h. Un objectif double est porté par ce camion itinérant qui sillonne le Département. Ce fut l'occasion pour les professionnelles à bord de recruter de potentielles nouvelles recrues (avec trois ans d'expérience minimum exigés) mais également de se faire connaître auprès des habitants, en distribuant notamment des flyers.

De nombreux services proposés par le réseau

La Gazette est allée à la rencontre de l'équipe et a pu en apprendre davantage sur le concept auprès de Fabienne Tison, chargée de recru-

tement pour Petits-fils au sein de l'agence de Voisins-le-Bretonneux, la seule des huit agences yvelinoises qui se trouve à SQY.

« Petits-fils, c'est un réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou les personnes atteintes de handicap, quel que soit leur âge. C'est la première fois que nous venons avec le camion sur Trappes. Hier, nous étions au Carrefour market d'Élancourt et cet après-midi on sera au Intermarché de Magny-les-Hameaux », explique-elle.

Nombreux sont les services proposés par Petits-fils : aide à la toilette, à l'habillage, accompagnement dans les tâches de la vie quotidienne, courses, préparation des repas... Les auxiliaires de vie accompagnent également lors des



Les quatre professionnelles du jour accueillent les personnes intéressées pour rejoindre le réseau Petits-fils et ont fait une distribution de flyers pour se faire connaître des Trappistes.

rendez-vous médicaux et facilitent les démarches administratives des personnes en s'occupant par exemple de la gestion de documents ou des démarches à effectuer sur internet. « On propose également un service toute la nuit, par exemple en restant au chevet d'une personne qui utilise un appareil respiratoire pour veiller sur elle », ajoute Fabienne Tison.

Pour ce qui est des profils recherchés, la chargée de recrutement indique : « Nous recrutons des personnes qui ont trois ans d'expé-

rience minimum avec une formation d'auxiliaire de vie ou une certification Croix-Rouge, mais également des professionnels titulaires d'autres diplômes comme les accompagnants éducatifs et sociaux (AES), les aides médico-psychologiques (AMP), les éducateurs spécialisés, les infirmières, les aides-soignantes... Nous pouvons aménager les horaires de travail en fonction de leur disponibilité, c'est vraiment à la carte », précise-t-elle. Si vous souhaitez rejoindre l'aventure Petits-fils ou bénéficier de ses services, rendez-vous sur le site internet petits-fils.com. ■

LES CLAYES Deux fresques ornent les murs des deux collèges clétiens

Les deux collèges de la commune se sont parés de jolies fresques murales réalisées par les élèves en collaboration avec des artistes.

Les collèges clétiens se sont ornés de deux fresques murales. À Anatole France, une fresque mettant en scène les valeurs de l'olympisme a été réalisée par Régnald Zapata, les élèves du club Street art school et leurs professeurs, dans le cadre de l'obtention de la labellisation « Génération 2024 », qui permet au corps enseignant de « développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes, pas seulement à travers le sport », précise le dernier magazine municipal. À La Fosse aux Dames, la fresque a été réalisée par les élèves « ambassadeurs culture » et l'artiste graffeur, Mathieu Dussaucy, sur un des murs du collège, où 12 noms de personnalités illustres, qui représentent les disciplines enseignées au collège, ont été dessinés.



■ EN IMAGE

SQY Explosion de couleurs dans le ciel saint-quentinois

Plusieurs communes de SQY ont organisé le week-end dernier leur traditionnel feu d'artifice de la Fête nationale. Le 13 juillet pour Élancourt, Guyancourt, Plaisir, Trappes et Montigny-le-Bretonneux (voir photo), le 14 pour Les Clayes-sous-Bois, le ciel s'est illuminé, émerveillant les spectateurs. À Montigny-le-Bretonneux, par exemple, où l'événement était comme chaque année organisé en intercommunalité avec Voisins-le-Bretonneux, on pouvait très vite mesurer l'engouement aux difficultés à stationner dans un large périmètre autour du bassin de la Sourderie, au-dessus duquel était tiré le feu. Une foule importante admirait donc, les yeux ébahis, la vingtaine de minutes de spectacle pyrotechnique. « C'était sympa, c'était un très bon moment, confie Katel, Ignymontaine croisée en repartant. Par rapport à la dernière fois où j'y suis allée, il y en avait peut-être même un peu plus. »

VILLEPREUX Les lauréats du budget participatif sont connus

La Ville a dévoilé le 29 juin les deux projets ayant recueilli le plus de suffrages des habitants. Il s'agit d'un parc canin et d'un service de vélos pour seniors.

Lancé en mars dernier, le budget participatif de Villepreux, édition 2024, connaît son dénouement. À l'issue des votes, qui se sont déroulés du 1^{er} au 15 juin, deux projets se sont distingués auprès des habitants, sur les quatre qui leur étaient soumis. D'abord, un parc canin, qui arrive en tête des suffrages avec 35.5%, suivi par la mise en place d'un service de vélos pour seniors avec 31.5%. « Ces deux projets seront réalisés dans le cadre de l'enveloppe budgétaire dédiée de 15 000 euros », précise la municipalité sur sa page Facebook. Pour rappel, la mise en place d'un budget participatif est une initiative récente à Villepreux. La 1^{re} édition date de 2022. A l'époque, un projet d'achat de mobilier adapté aux enfants affectés par des troubles dys ou autistiques, un vélo permettant de recharger son smartphone en pédalant, l'installation de deux bancs ergonomiques pour les seniors devant la résidence l'Orme à la Blonde et la place Riboud, et la mise en place de tables d'échecs en accès libre au Vpark, avaient été récompensés.

LAGAZETTE DES SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le projet de Nexity remporte les suffrages pour l'avenir du site du Bois de la Garenne

Voisinage, c'est ainsi que se nomme le projet porté par le promoteur Nexity, qui a été choisi parmi quatre projets différents pour le devenir de ce site, dont l'école est fermée depuis septembre 2023.

► PIERRE PONLEVÉ

Le futur site du Bois de la Garenne, à Voisins, se dessine petit à petit. Parmi les quatre projets proposés par quatre promoteurs différents, présentés durant une exposition qui avait été organisée à ce sujet du 27 avril au 24 mai, « c'est le projet porté par Nexity (qui interviendra avec Citalios), baptisé Voisinage, qui a été choisi », a dévoilé la maire UDI, Alexandra Rosetti, à l'occasion de son Facebook live du 3 juillet dernier.

Une centaine de carnets d'avis ont été déposés par les habitants, illustrant que Nexity remporte les suffrages avec 79 % d'avis positifs obtenus, devant ceux portés par IDéel (68% d'avis positifs), Ogic (56 % d'avis positifs) et Bouygues Immobilier (51 % d'avis positifs). Par ailleurs, Voisinage a également été plébiscité par la majorité des élus ainsi que par le comité de suivi, dont 9 membres sur 13 se sont exprimés en faveur dudit projet.

Un cahier des prescriptions fort de huit points (lire notre édition du 30



Le projet retenu pour le devenir du site du Bois de la Garenne est celui proposé par Nexity, baptisé Voisinage.

avril) avait été soumis aux porteurs de projets. Le projet de Nexity est celui prévoyant le moins de logements. À savoir 118, répartis en 59 logements en accession classique, 24 en Bail Réel Solidaire (BRS) et 35 en locatif social (avec 162 places de stationnement en sous-sol), le tout sous la forme d'une résidence intergénérationnelle qui sera gérée par Réci-pro-Cité, spécialiste de l'assistance à maîtrise d'ouvrage œuvrant déjà dans la commune au sein de la résidence intergénérationnelle de la Manivelle.

« Les logements ressembleront plus à des maisons qu'à des immeubles et

feront une hauteur de 9m au maximum, comme le prévoit le PLU (Plan local d'urbanisme). Ils bénéficient également d'espaces de vie modulables pour que, par exemple, les seniors puissent accueillir leurs petits-enfants avec ce qu'on appelle des T3bis ou T4bis », a indiqué l'élue.

Le côté très végétalisé du site, où 147 arbres vont être plantés a séduit les habitants. « Il y a des points d'amélioration. Car si Nexity plante tous ces arbres, son projet prévoit d'en abattre 14. On souhaite qu'il touche le moins d'arbres possible », souligne la maire.

L'idée principale voulue était de ne pas avoir un projet fermé mais plutôt traversant, avec différentes sentes piétonnes thématiques, et ouvert sur l'extérieur avec la présence d'un atelier vélo, un verger/potager partagé, des tables d'échec, de chaises longues, un terrain de pétanque...

À l'entrée du site, depuis l'avenue du Plan de l'église, se trouvera un centre médical, avec une dizaine de places visiteurs en plus du parking conservé du Bois de la Garenne. « Ce n'est pas simplement un centre médical, c'est aussi un centre prévention et longévité, en partenariat avec l'institut Pasteur de Lille. C'est un institut qui depuis plusieurs années a développé une prise en charge globale qui vient compléter les examens de prévention en santé, proposés par l'assurance maladie, par des ateliers et des prises en charge spécifiques. C'est une approche aujourd'hui privilégiée pour dépister et accompagner les publics afin de les aider à bien vieillir en bonne santé », explique l'édile.

« À la rentrée prochaine, nous irons rencontrer les habitants de la Rotonde et de la rue des Frères Wright pour discuter et s'assurer que ce projet ne leur posera pas de problème. Et puis nous ferons une réunion publique à l'automne avec Nexity pour qu'ils puissent montrer ce qu'ils ont pu faire évoluer dans leur projet » conclut-elle. ■

MAUREPAS Une nouvelle résidence pour compléter le quartier des 40 Arpents

La résidence de Longueil, programme porté par le promoteur Pierreval et dont la pose de la 1^{re} pierre a eu lieu le 28 juin, devrait être livrée fin 2025.

Le 28 juin, se déroulait la symbolique pose par le promoteur Pierreval de la 1^{re} pierre de la future résidence de Longueil, à Maurepas. Située rue Claude Bernard, à Pariwest, elle complètera l'aménagement de l'écoquartier des 40 Arpents, annonce la municipalité sur Facebook. Ce rendez-vous « fut une occasion unique de découvrir les avancées des travaux et de recevoir des explications détaillées sur le déroulement de ce programme immobilier prometteur grâce aux équipes mobilisées sur place », affirme la commune de Maurepas. La Ville relaie ainsi plusieurs points importants abordés durant cette cérémonie : l'aspect écologique avec un cœur d'îlot composé d'un jardin arboré et de carrés potagers, conçu pour favoriser la biodiversité, l'aspect environnemental « plus respectueux grâce à la certification RE2012-20% et à la norme NF Habitat HQE, garantissant une faible consommation énergétique » et enfin la « signature architecturale unique, particulièrement au niveau des couleurs ». Les appartements iront du studio au 4 pièces, la livraison est prévue pour fin 2025.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Un parcours inspiré de Ninja warrior pour relancer l'attractivité de l'Île de loisirs

Inauguré le 29 juin, ce dispositif ludique constitué de deux parcours d'obstacles est en place près de l'entrée côté Trappes jusqu'au 21 juillet puis sera sur la fan zone des JO le reste de l'été.

► ALEXIS CIMOLINO

Du nouveau à l'Île de loisirs de SQY. Depuis le 29 juin, un parcours Ninja (ou Ninja box), inspiré du célèbre jeu télévisé *Ninja warrior*, a pris place sur le site saint-quentinois. Et pour donner encore plus l'impression d'être dans l'émission diffusée sur TF1, Denis Brogniart et trois anciens participants au jeu étaient présents à l'inauguration, le 29 juin donc, en compagnie également de Valérie Péresse (Libres), la présidente de la région Île-de-France, qui gère l'Île de loisirs et a investi 40 000 euros dans ce dispositif ludique, où les participants ont le choix entre deux parcours, l'un étant plus difficile mais potentiellement plus rapide. Une série d'obstacles doit être franchie avant d'arriver le plus rapidement possible

au sommet du mur de Ninja, qui est à 3,80 m de hauteur.

« On commence par une partie plus sur les jambes, plus en équilibre, où on peut mettre de la vitesse, détaille l'ex-candidat Thomas Ballet (qui a participé à la saison 2 en 2017) au micro de Denis Brogniart. Ensuite, [il y a] une partie un peu plus à bras, [...] Ensuite, on a un obstacle tyrolienne un peu plus ludique, et l'autre, beaucoup plus difficile, plus physique. »

Plusieurs centaines de jeunes franciliens se sont affrontés sur le parcours lors de cette date inaugurale. Inscrits via Labaz, application lancée par la Région en 2023 et consacrée aux bons plans pour les 16-25 ans, ils étaient regroupés en équipes,



Lors de l'inauguration, le 29 juin, des jeunes Franciliens se sont essayés sur le parcours. Repartis en équipes, ils ont tenté de franchir les obstacles puis d'atteindre le sommet final le plus vite possible.

dont les membres se relayaient sur le parcours. L'équipe qui arrivait le plus rapidement en haut du mur l'emportait. Parmi les participants, Coralie, 22 ans, étudiante infirmière et pompier volontaire depuis 2 ans. Son équipe a réalisé le 3^e meilleur temps, effectuant la traversée en 1 minute 11 secondes.

« Dans notre caserne (située dans les Yvelines, Ndlr), on a comme un coach sportif, et il a eu la demande d'un des commandants, qui avait entendu qu'il y avait l'inauguration [de ce dispositif], et du coup, ils avaient proposé qu'il y ait un groupe de sapeurs-pompiers, (ils sont deux de sa caserne à avoir pris part à l'événement Ndlr), évoque-t-elle. J'ai

dit que ça m'intéressait. Ninja warrior, on a tous regardé. [...] À chaque fois que je regarde, je me dis "J'aimerais bien y être pour voir ce que c'est". »

Au delà de la compétition entre équipes et de l'aspect ludique, cette nouvelle attraction doit participer à redynamiser l'Île de loisirs de SQY qui, même si elle devrait connaître un succès populaire avec la présence de la fan zone des JO cet été, a connu une crise, de gouvernance notamment, ces derniers mois (lire notre dossier du 16 janvier dernier) et avait besoin d'être relancée de manière plus pérenne. Ce parcours ninja reste ainsi en place jusqu'au 21 juillet à côté du parking de l'entrée

du site, porte du parc (côté Trappes), puis il « déménagera » toujours sur l'Île de loisirs, mais au sein de la fan zone JO.

« On lance une nouvelle idée pour l'Île de loisirs de SQY, qui a été pendant longtemps un peu à l'abandon, et là, on a décidé de la redynamiser avec des nouvelles attractions. Donc bien évidemment, on va vous laisser ce Ninja tour pendant tout l'été », a déclaré Valérie Péresse à l'adresse des jeunes présents lors de la journée inaugurale.

« [Il faut] que les jeunes puissent s'approprier l'Île et qu'il y ait le maximum d'attractions, nous a confié la présidente de la Région, avant d'ajouter, sans dévoiler les détails, que d'autres projets devraient ensuite y voir le jour. En décembre, il y a l'appel à manifestation d'intérêt pour avoir encore de nouvelles attractions, et on va encore améliorer notre offre de loisirs. [...] On a plein de réponses intéressantes, des activités nautiques, des activités de raquette... » En attendant, le parcours Ninja est accessible à partir de 6 ans et gratuit pour les individuels. Détails sur saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr. ■

GUYANCOURT

Le futur site de l'entreprise japonaise JST, un écrin à Guyancourt

Le géant mondial de la connectique organisait le 3 juillet la pose de la 1^{re} pierre de son futur siège européen de recherche et développement, qui devrait voir le jour en mai 2025 à Guyancourt.

► ALEXIS CIMOLINO

La construction du futur centre de Recherche et développement (R&D) de JST se concrétise. La société japonaise, entreprise familiale fondée en 1957 et l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la connectique, entre autres pour le secteur de l'automobile, posait le 3 juillet la 1^{re} pierre de ce site, qui sortira de terre à Guyancourt, dans la Zac Guyancourt II. Une cérémonie en présence d'élus locaux dont le président LR de SQY, Jean-Michel Fourgous, mais aussi, des dirigeants japonais de l'entreprise, Madame Miyoko Nishimoto et le Docteur Atsuhiko Nishimoto, président de JST group JRDP, et du directeur général de JST France, Patrice Blondel.

« Notre plus gros client automobile est Stellantis, avec qui on travaille depuis une vingtaine d'années, explique ce dernier à la presse lorsqu'il s'agit d'évoquer les motivations de l'implantation à SQY. Vous prenez n'importe quelle automobile du groupe Stellantis – il y a 14 marques –, les air-

bags, le lighting, le tableau de bord, vous avez beaucoup de connecteurs JST qui ont été désignés particulièrement pour Stellantis. [...] Au tout début, quand on n'avait pas de bureau d'études en France, on travaillait avec le bureau d'études au Japon. Mais quand on fait un produit axé clients, qui répond à un cahier des charges, c'est très difficile de le faire à 10 000 km. »

La décision avait donc été prise de s'implanter à SQY déjà en 2007, lorsque le groupe avait choisi d'établir un bureau d'études à Montigny-Bretonneux (où travaillent actuellement une quinzaine de personnes), avant donc quelques années plus tard de travailler à la construction sur le territoire saint-quentinois de ce qui sera le siège de sa section R&D en Europe. « Depuis 10 ans, j'avais la mission de trouver soit des locaux, soit des terrains pour pouvoir faire construire », précise Patrice Blondel.

Le choix s'est finalement porté sur un terrain en friche rue de Dam-

pierre. Un terrain d'environ 7 000 m² qui appartenait à SQY, qui souhaitait y voir sortir de terre « des projets "qualitatifs" [...], ce qui est manifestement le cas quand il s'agit d'opérations de R&D », souligne Gabriel Franc, associé au sein du groupe Franc architectures, l'architecte du projet. Ce dernier a aussi collaboré avec un architecte japonais, Hiroyuki Moriyama, pour travailler à un style japonisant du futur siège.

« À partir d'un design qu'il avait, on l'a travaillé ensemble, d'une part pour l'adapter à quelques réglementations techniques françaises, et aussi pour pouvoir l'imaginer sur ce foncier avec les particularités qu'il peut y avoir », relate Gabriel Franc, évoquant le « soin particulier de chaque détail qui est vraiment l'objet de l'attention de notre maître d'ouvrage. Avant même de lancer la construction, il tenait absolument à ce que tous les détails soient réglés. Ce n'est pas forcément le cas des architectes français. » Il cite notamment l'exemple d'autres bâtiments du



C'est sur ce terrain d'environ 7 000 m², au cœur de la Zac Guyancourt II, rue de Dampierre, que sortira de terre d'ici mai 2025 le siège de la section R&D en Europe du groupe JST.

groupe, en Italie ou aux États-Unis, « des bâtiments qui sont vraiment très beaux, car ils veulent donner cette valeur de showroom démonstratif, et d'être toujours avec certains codes japonais, et c'est relativement subtil ».

Celui de Guyancourt, implanté sur 2 700 m² plancher, sur trois étages, avec une terrasse, sera notamment en bois et en acier. On y trouvera notamment un jardin d'inspiration nippone, ou encore un appartement servant de showroom aux dirigeants, pour des rendez-vous d'affaires importants, avec la cérémonie du thé, dans la pure tradition japonaise.

80 à 100 collaborateurs du groupe travailleront au sein du site. « Il y a du design, il y a la partie commerciale qui est en contact avec tous nos clients européens », liste Patrice Blondel au sujet

des activités qui y seront exercées. Il ajoute que « la partie production, engineering center, c'est-à-dire que nous, on fabrique nos propres outils, pour fabriquer des composants », mais également « le design de nos propres outils, que ce soient les moules, les stampages ou les machines d'assemblage », seront aussi réalisés sur place.

Le géant japonais de la connectique poursuit donc son implantation en France avec ce futur site qui, outre le bureau d'études de Montigny, vient s'ajouter à l'usine de Vitry-le-François (Marne), employant 150 personnes (sur les 10 000 collaborateurs de JST dans le monde). Les travaux de construction du centre de R&D de Guyancourt, projet dont le coût s'élève à 10,5 millions d'euros, ont débuté il y a 6 mois. La livraison est prévue en mai 2025. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Succès au rendez-vous pour la 4^e édition du challenge vélo inter-entreprise

Le challenge vélo inter-entreprise, qui s'est déroulé cette année du 27 mai au 21 juin, mobilise d'années en années davantage de vélotisseurs. 44 621 km ont été parcourus pour cette édition.

► PIERRE PONLEVÉ

Pour la 4^e année, le challenge vélo inter-entreprise, lancé par l'agglomération de SQY, qui s'est déroulé du 27 mai au 21 juin, a remporté, une fois n'est pas coutume, un vif succès. Organisé cette année avec le soutien de l'Ademe (Agence de la transition écologique) et de Géovélo, une application mobile de navigation à vélo, ce challenge vise à encourager la pratique du vélo, de manière ludique et durable, pour effectuer les trajets domicile/travail.

44 621 km parcourus à vélo

Pour cette 4^e édition, pas moins de 28 structures, dont les villes de Magny-les-Hameaux, Trappes, Villepreux et Voisins-le-Bretonneux, ainsi que des entreprises de SQY, ont participé.

Ces structures ont mobilisé 482 vélotisseurs inscrits, 250 actifs avec un total de 44 621 km parcourus en vélo pour des trajets de domicile/travail. Des chiffres en augmentation par rapport à l'année précédente.

Un record, comme l'a souligné Jean-Baptiste Hamonic, maire MoDem de Villepreux et vice-président de SQY aux transports et aux mobilités durables : « Cette 4^e édition a été exceptionnelle. Tous les indicateurs ont été en progression : nombre d'entreprises participantes, nombre de participants, nombre de km parcourus... cela témoigne de l'engouement grandissant pour notre challenge vélo. Bravo à tous les vélotisseurs et si ce challenge a permis à certaines ou certains de se mettre au vélo, alors nous sommes tous gagnants



La remise des prix, remis par Jean-Baptiste Hamonic, s'est déroulée le 5 juillet dans la salle du conseil communautaire de SQY.

car c'est précisément l'objectif de ce challenge », s'est-il félicité.

Trois épreuves étaient représentées : le meilleur cycliste (challenge individuel en nombre de trajets) remportée par Andreza Marques (salariée de Saipem, entreprise de construction d'ouvrages maritimes et fluviaux implantée à Montigny) avec 91 trajets effectués ; le meilleur rouleur (challenge individuel kilométrique) gagnée par Guillaume Limousin (salarié de Bouygues construction à Guyancourt) avec 1 523,8 km parcourus et la meilleure entreprise cycliste (challenge collectif inter-structures sur le nombre de trajets) où c'est la société MonEcho (société de

logiciels médicaux installée à Plaisir) qui s'est distinguée en remportant le trophée.

La remise des prix s'est déroulée le 5 juillet en salle du conseil communautaire de SQY avec, à la clé pour la meilleure entreprise, un trophée remis en jeu chaque année réalisé par FKDL, street artist dont une fresque orne les murs de la Vélostation de SQY. Événement planétaire oblige, « chaque lauréat (soit six vélotisseurs au total) a remporté deux places pour les épreuves olympiques de golf et de VTT se déroulant sur le territoire », a précisé SQY. Le rendez-vous a d'ores et déjà été donné pour l'édition 2025. ■

MAGNY Des supports à vélos et trottinettes installés devant les écoles

Pour favoriser l'utilisation des modes de déplacement doux (marche, vélo, trottinette), la Ville a installée des arceaux à vélos et des supports à trottinettes aux abords des écoles.

Les services techniques de Magny-les-Hameaux ont installé des arceaux à vélos ainsi que des supports à trottinettes à côté des écoles Jean-Baptiste Corot et Francis Jammes, pour encourager parents et enfants à utiliser les modes de déplacement doux. Ces deux écoles ont participé en mai dernier au Défi Moov'IDE, qui incitait les parents et les enfants à effectuer le trajet domicile/école autrement qu'en voiture. L'école Francis Jammes a d'ailleurs été lauréate suite à ce défi. Elle s'est vue remettre un diplôme le 7 juin dernier à l'Académie du climat, à Paris (lire notre édition du 25 juin). « Au total, ce sont dix arceaux à vélos et deux supports à trottinettes (de dix trottinettes chacun) qui seront installés d'ici cet été », précise le dernier magazine municipal.

GUYANCOURT

Un projet de Jardin d'insertion des Restos du Cœur à la Petite minière

Sur environ 4 000 m² de terres non exploitées qui sont situées à la Petite minière, à Guyancourt, les Restos du Cœur souhaite créer un Jardin d'insertion, un projet social et solidaire.

► PIERRE PONLEVÉ

Le maire DVG de Guyancourt, François Morton, a annoncé en préambule du conseil municipal du 2 juillet, un projet à venir sur les terrains de la Petite minière, qui se situent au nord-est de la commune. En effet, « la Ville souhaite mettre à disposition [des] Restos du Cœur, un certain nombre de bâtiments et de serres situés sur les terres agricoles, sur une surface d'environ 4 000 m², qui ne sont pas exploités à ce jour », a commencé l'édile.

L'idée de ce projet est de permettre à l'association de créer un Jardin d'insertion. « Nos 45 Jardins d'insertion (installés partout en France, Ndlr), sont un véritable support de remobilisation qui ont cette force de remplir une double utilité sociale en proposant à la fois à des personnes, un support d'insertion original et efficace tout en permettant à nos centres de distribution de bénéficier de légumes frais toute l'année », précise l'association caritative sur son site internet.



Les Restos du Cœur vont pouvoir cultiver des produits frais sur lesdits terrains, qui seront ensuite proposés dans les centres de distribution de l'association.

Les Restos du Cœur ont donc choisi Guyancourt pour l'ouverture de leur prochain Jardin d'insertion, non sans satisfaire l'élue. « Je tiens à préciser que c'est un très beau projet », s'est-il félicité.

« Une convention sera établie pour la mise à disposition des locaux gratuitement, en contrepartie d'un certain nombre de conditions. Les Restos du Cœur prendront ainsi à leur charge la rénovation des bâtiments et de la serre et la mise en agriculture des terres concernées », a poursuivi le maire. L'association caritative devra également gérer financièrement les fluides et

la mise en sécurité des locaux, et accueillir les centres d'accueil de loisirs autour d'animations pédagogiques. Des portes ouvertes y seront régulièrement organisées pour faire découvrir le lieu aux Guyancourtois(es).

« En outre, ces jardins permettront d'accompagner les personnes en insertion au retour à l'emploi, de préserver nos terres agricoles, de contribuer à la production de produits frais à destination de nos concitoyens les plus fragiles. Ce projet permettra de renforcer, nous l'espérons, les liens de solidarité qui nous unissent à Guyancourt pour une société plus juste et solidaire », a conclu l'édile. ■

EN BREF

LES CLAYES Leader de l'opposition, Nicolas Hue démissionne

L'ex-candidat de gauche aux élections municipales de 2020 dans la commune a annoncé, lors du dernier conseil municipal, le 26 juin, qu'il quittait ses fonctions, évoquant des motifs professionnels.

Une démission au sein du conseil municipal des Clayes-sous-Bois. Nicolas Hue (Génération.s), élu d'opposition du groupe Un autre projet pour les Clayes-sous-Bois, candidat aux dernières municipales (il était arrivé 2^e d'une triangulaire au 2^d tour, avec 35,54% des voix, derrière Philippe Guiguen et ses 41,82%), a annoncé lors de la séance du 26 juin qu'il quittait ses fonctions, pour motifs professionnels.

« Des contraintes professionnelles sont venues bousculer mon engagement de près de 25 ans dans notre commune, et plus largement dans notre département et notre région, a-t-il expliqué. C'est donc après 20 années passées au sein de notre conseil que je laisse la place au prochain ou à la prochaine de mes amis de la liste que j'ai eu l'honneur de conduire en 2020. L'engagement municipal est l'un des mandats les plus honorables de notre démocratie et au sein de nos institutions. C'est celui qui est le plus en prise avec la réalité du quotidien de nos concitoyens. »



« Des contraintes professionnelles sont venues bousculer mon engagement de près de 25 ans dans notre commune », explique notamment Nicolas Hue.

« Même si nous n'avons pas eu toujours la même approche, nous avons, dans une très grande majorité, été respectueux les uns envers les autres. Donc je vous en remercie et je vous souhaite une très belle continuation », a répondu le maire DVD, Philippe Guiguen, avant que l'ensemble des élus applaudissent Nicolas Hue. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Saint-Quentin-en-Yvelines reçoit le label Territoire engagé pour la nature

L'Agglomération a récemment obtenu ce label récompensant les commune et intercommunalités menant des plans d'actions en faveur de la biodiversité.

► ALEXIS CIMOLINO

Une nouvelle distinction environnementale pour SQY. Dans un article publié sur son site internet le 1^{er} juillet, l'Agglomération annonce avoir reçu le label *Territoire engagé pour la nature*. Ce dernier, « vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité » et « s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, quelles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité », indique le site internet de ce programme porté par l'Office français de la biodiversité (OFB).

549 territoires sont considérés comme « Engagés pour la nature », parmi lesquels donc SQY, qui a notamment pu obtenir ce label en mettant en œuvre une politique en trois axes. D'abord, l'aménagement

du territoire, à travers l'engagement à poursuivre les inventaires de biodiversité au cours des prochaines années afin d'« identifier les zones de biodiversité à préserver et à intégrer dans l'aménagement du territoire », évoque l'intercommunalité, rappelant que cela « s'inscrit dans la continuité de nos actions actuelles, comme la plantation locale pour enrichir la biodiversité de notre territoire ».

2^e axe environnemental phare de SQY : les mesures de protection des habitats naturels et de leurs espèces, notamment à travers la gestion différenciée des espaces verts et la diminution du nombre de coupes, ou encore la mise en place d'habitats pour la petite faune. Enfin, un dernier axe concerne le lien entre biodiversité et citoyenneté. « SQY veille



SQY a notamment pu obtenir ce label grâce à une politique en trois axes : l'aménagement du territoire, la protection des habitats naturels et de leurs espèces, et le lien entre biodiversité et citoyenneté.

également à sensibiliser et à impliquer la population locale à travers diverses initiatives », précise l'Agglomération. Cela se traduit par l'installation de panneaux aux abords des espaces naturels ou par la diffusion d'articles et de la plaquette sur la biodiversité sur les canaux de communication de l'intercommunalité. « L'objectif est d'intégrer la nature dans le quotidien des citoyens », résume le site internet de l'intercommunalité, mentionnant aussi le soutien aux associations locales ambitionnant de développer la nature en ville.

« L'objectif à long terme de SQY est d'améliorer continuellement la biodiversité sur son territoire, en pré-

servant l'existant et en favorisant la biodiversité au sein du tissu urbain. Cela inclut la restauration des continuités écologiques, la déminéralisation des espaces et la restauration des milieux naturels. L'obtention du label *Territoire engagé pour la nature* est une étape importante pour SQY. Elle reflète l'engagement de l'Agglomération à préserver et à promouvoir la biodiversité. En continuant à développer des initiatives innovantes et en sensibilisant la population, SQY montre la voie vers un avenir durable et respectueux de la nature », conclut SQY. À noter enfin pour rappel que sur le territoire saint-quentinois, la ville de Coignières avait déjà obtenu ce label. ■

PLAISIR La Ville invite ses habitants à transmettre leurs archives de la Seconde guerre mondiale

Avant le 27 juillet ou après le 19 août, les Plaisirois peuvent donner ou prêter leurs archives concernant la Seconde guerre mondiale.

Pour le 80^e anniversaire de la Libération de la France, la ville de Plaisir invite ses habitants à partager des archives qui datent de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération. « Photos, coupures de presse, carnets, lettres, cartes postales, objets... vos contributions permettront d'enrichir les archives municipales et contribueront à la création d'une rétrospective publique en 2025 », indique le site internet de la Ville. Deux possibilités s'offrent aux intéressés, soit faire don des archives à la commune, soit les prêter pour une durée déterminée. Les dépôts doivent se faire avant le 27 juillet ou après le 19 août, les mardis et jeudis, de 14 h à 17 h 30 au 249 rue Romain Rolland, à Plaisir. Plus de renseignements auprès du service des archives municipales au 01 30 79 61 52 ou à archives@ville-plaisir.fr.



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



COLLECTIVITÉ HÔTE



PARIS 2024



PARIS 2024



VIBRONS AU CŒUR DES JEUX !

**DU 27 JUILLET
AU 11 AOÛT**

Afterwork

**2 écrans
géants**

Animations

#MadeInSQY

**Activités
sportives**

Musique

Concerts

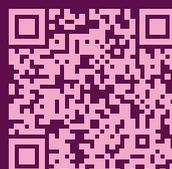
**Rencontres
d'athlètes**

Célébration

Rejoignez-nous sur la

FAN ZONE

**Île de Loisirs
Saint-Quentin-en-Yvelines**



Plus d'infos sur
SQYETLESJEUX.FR

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

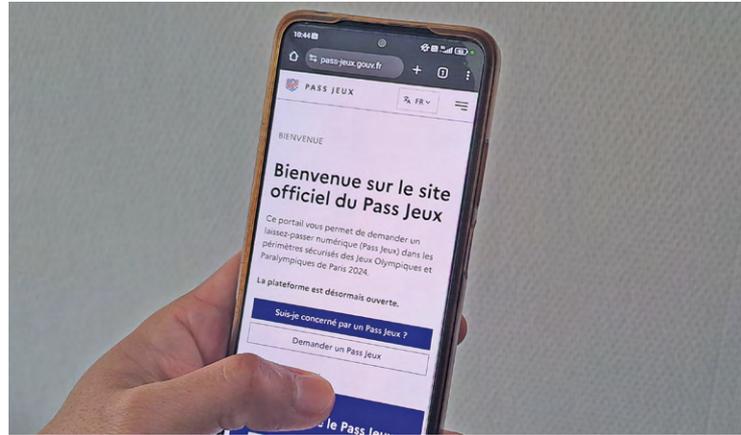
► PIERRE PONLEVÉ

L'arrivée des Jeux Olympiques paralympiques de Paris 2024 implique des restrictions de circulations sur les axes situés aux abords des différents sites olympiques (lire dossier pages 2 et 3). À SQY, où quatre sites olympiques sont présents, des périmètres de circulation en zone rouge vont être établis. Pour pouvoir circuler au sein de ces périmètres rouges, un QR code, le fameux « Pass jeux », est à télécharger sur son smartphone. Mais attention toutefois car des escrocs utilisent de faux QR code pour piéger des victimes et leur dérober leurs données personnelles ou bancaires.

Ces petits codes-barres à scanner peuvent poser des problèmes de sécurité, notamment à l'approche des Jeux olympiques, « car les Jeux olympiques vont amadouer plus d'escrocs », met en garde Jean-Jacques Latour, directeur expertise au sein de cybermalveillance.gouv (un site internet qui a pour missions d'assister les particuliers, les entreprises, les associations, les collectivités et les administrations qui sont victimes de cybermalveillance, de les informer

SQY Attention aux arnaques aux QR codes à l'approche des JO

Pour éviter les arnaques aux QR codes qui se multiplient à l'approche des JOP Paris 2024, le « Pass-jeux » officiel est à télécharger sur le site sécurisé pass-jeux.gouv.fr.



Les QR codes pour pouvoir circuler dans les périmètres rouges durant les épreuves olympiques sont à télécharger sur le site internet officiel pass-jeux.gouv.fr.

sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger, Ndlr), à nos confrères du *Parisien*.

Ainsi, plus de 800 procédures pénales, concernant ces faux QR codes, sont en cours. « La plupart étant qualifiées d'escroqueries. Ces derniers mois, on a constaté une hausse significative de ces faits », a indiqué l'Unité nationale cyber, un service d'enquêteurs numériques rattaché à la gendarmerie nationale.

Comment s'y prennent ces escrocs ? Lorsque l'utilisateur va scanner

un QR code frauduleux avec son smartphone, ce QR code va rediriger vers un faux site internet, qui imite celui d'une institution par exemple. « Lorsqu'il va renseigner ses données personnelles ou bancaires, elles vont lui être dérobées. Les escrocs pourraient aussi utiliser ce biais pour introduire un agent malveillant dans le téléphone », précise le *Parisien*. Pour pouvoir obtenir le « Pass jeux » à utiliser durant les Jeux olympiques, il est donc essentiel de passer par les plateformes officielles et sécurisées, en l'occurrence le site internet pass-jeux.gouv.fr. ■

Maurepas Une alerte à la bactérie listeria à l'école de la Marnière

La cantine scolaire de l'école de la Marnière a été touchée par une alerte à la listeria sur un échantillon de melon, après un retour du laboratoire.

Le *Parisien* révèle que la cantine scolaire de l'école de la Marnière, située à Maurepas, a subi une alerte à la listeria. Les parents des élèves scolarisés dans l'école ont reçu, mardi 9 juillet, un message d'information de la part de Sodexo, le prestataire qui fournit des repas à l'école, après le retour du laboratoire d'un échantillon de melon servi le 27 juin contaminé avec des bactéries de la famille des listeria monocytogènes.

Si des symptômes de fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, se manifestent, les personnes malades sont invitées à prendre rendez-vous avec leur médecin. « Et même si ces symptômes ne se manifestent pas tout de suite mais éventuellement plus tard, au cours de l'été, jusqu'au 22 août », précise Le *Parisien*.

La direction de Sodexo s'est montrée rassurante : « Dès cette information connue, soit le 8 juillet, nous avons immédiatement informé la Direction départementale de la protection des populations des Yvelines (DDPP), qui sert quotidiennement des repas dans les écoles de la Ville.

Nous avons également engagé un ensemble de mesures dont le renforcement du plan de contrôle et de nettoyage des locaux matériels de la cuisine », précise-t-elle à nos confrères. Pour rappel, cette entreprise possède son siège France rue de la Redoute, à Guyancourt, où travaillent 1 200 personnes sur les 28 000 salariés du groupe en France (lire notre édition du 7 novembre 2023).

La direction de Sodexo rassure les parents dans une note

La listériose reste une maladie rare qui est causée par une bactérie présente naturellement dans l'environnement notamment dans le sol et dans le tube digestif de nombreux animaux. Il est possible de la soigner avec une prise d'antibiotiques.

Dans la note d'information que Sodexo a envoyée aux parents, la société souhaite rassurer en réaffirmant « l'engagement des équipes de restauration pour continuer d'assurer un suivi et un contrôle très stricts des repas servis quotidiennement à vos enfants ». ■

Plaisir L'arrêt du chantier de l'hôpital psychiatrique de plaisir a coûté un peu plus d'un million d'euros

Le tribunal administratif de Versailles a condamné les entreprises chargées de la restructuration de l'hôpital psychiatrique de Plaisir à indemniser à hauteur d'un peu plus d'un million d'euros Dumez Île-de-France.

La justice a récemment condamné les entreprises chargées de la restructuration de l'hôpital Charcot de Plaisir à indemniser à hauteur d'un peu plus d'un million d'euros une filiale de Vinci construction. « La justice vient d'octroyer un million d'euros au bénéfice de Dumez Île-de-France, filiale de Vinci construction, qui avait été pénalisée par l'arrêt du chantier de l'hôpital psychiatrique de Plaisir », a expliqué une source judiciaire le 9 juillet, à 78actu.

Le cabinet d'architectes Le Guyader engineering architecture (LEA) et le bureau d'études Edeis (ex-Lavalin) ont ainsi été condamnés par la cour administrative d'appel de Versailles, car en juin 2016, le centre hospita-

lier de Plaisir « avait en effet ajourné la démolition des bâtiments existants compte tenu des anomalies découvertes à cette occasion, en l'occurrence une insuffisance des aciers et un défaut d'adhérence entre prédalles et dalles ayant été détectés », précise 78actu.

Le tribunal administratif de Versailles a tranché

L'entreprise de Vinci avait alors demandé à l'hôpital de prononcer la résiliation pure et simple du marché et plus seulement un ajournement temporaire. « Mais dans l'attente d'une expertise, l'hôpital avait refusé de lui rembourser les frais engagés ». Dumez Île-de-France s'était alors tourné vers le tribunal administratif

de Versailles en septembre 2020, qui avait condamné le cabinet d'architectes et le bureau d'études à verser 41 000 euros à l'entreprise. Somme insuffisante pour cette dernière, qui avait fait appel pour réclamer 1 million d'euros de dédommagements, correspondant à « sa perte de marge mais aussi au coût de la dépose du matériel et de repli du chantier et à d'autres frais divers », expliquent nos confrères.

De son côté, le centre hospitalier indique n'avoir commis aucune faute. Il a rejeté la responsabilité sur son équipe de maîtrise d'œuvre, qui n'avait « pas diagnostiqué le caractère général des désordres affectant les planchers ». L'avocat de l'hôpital a estimé



L'arrêt du chantier de l'hôpital psychiatrique de Plaisir a coûté un million d'euros, au bénéfice de Dumez Île-de-France, filiale de Vinci construction.

« qu'il n'a fait preuve d'aucune résistance aux compléments de recherche, et l'expert lui-même a exclu dans un premier temps cette hypothèse ».

L'avocat du cabinet d'architectes a, pour sa part, indiqué que « l'expert reconnaît que les vices étaient indétectables ». Toutefois, « Dumez Île-de-France a dû maintenir, à ses frais, l'alimentation du chantier en électricité, eau et téléphone et assurer sa surveillance

du 1^{er} décembre 2017 [...] au 23 juillet 2018 », a justifié le tribunal, avant de prendre sa décision.

Finalement, « la somme de 41 000 euros octroyée en première instance par le tribunal administratif de Versailles a donc été portée à un peu plus d'un million d'euros ; elle a été mise à la charge du cabinet d'architectes et du bureau d'études, et non pas à celle de l'hôpital », conclut 78actu. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves



EUROVIA

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
saint-quentin-en-yvelines@eurovia.com

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson**

48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
T/ 01 30 15 26 26 - F/ 01 30 15 26 45
montesson@eurovia.com



www.eurovia.fr

▶ ALEXIS CIMOLINO

Jeux olympiques

Paris 2024 : Nantenin Keïta, formée à l'EASQY, sera porte-drapeau paralympique

La para athlète, qui s'apprête à disputer ses 5^{es} et derniers Jeux, fait partie des deux sportifs désignés pour porter le drapeau français lors de l'ouverture des Jeux paralympiques, le 28 août.



LA GAZETTE SQY

« [Je suis] hyper contente, hyper reconnaissante de cette confiance que les athlètes ont eu pour nous », a déclaré Nantenin Keïta sur France télévisions au lendemain de l'annonce.

lors du 20 h de France télévisions, au lendemain de l'annonce.

La para athlète de 39 ans, formée à l'Entente athlétique Saint-Quentin-en-Yvelines (et aujourd'hui licenciée à Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine) accompagnera Alexis Hanquingant, para triathlète, l'autre porte-drapeau paralympique

de la délégation tricolore, tandis que la lanceuse de disque Mélina Robert-Michon et le nageur Florent Manaudou seront eux les porte-drapeaux français des JO. Les quatre sportifs ont été élus par leurs pairs.

Albinos et déficiente visuelle, Nantenin Keïta sera alignée sur 400 m et peut-être aussi sur 100 m. Elle participera à ses 5^{es} Jeux paralympiques, elle qui a déjà remporté l'or sur 400 m à Rio en 2016, mais aussi l'argent sur 200 m à Pékin en 2008, ainsi que le bronze, toujours à Pékin en 2008 (sur 400 m) et à Londres en 2012 (sur 100 m). Elle a d'ores et déjà annoncé que ce serait ses derniers Jeux. Elle entend en sortir « sans regret [...] en se disant que j'ai fait tout ce que je pouvais faire, que ce soit sur la piste ou en dehors », nous avait confié le 29 juin dernier celle qui est aussi connue pour son engagement extra-sportif, ayant entre autres fondé avec son père, le musicien malien Salif Keïta, une association venant en aide aux enfants atteints d'albinisme. ■

La para triathlète saint-quentinoise Cécile Saboureau officiellement qualifiée pour les Jeux

Peut-être enfin les Jeux pour Cécile Saboureau. La para triathlète âgée de 39 ans, licenciée au Triathlon club Saint-Quentin-en-Yvelines et habitante d'Élancourt, fait partie d'une liste de 17 sportifs de sa discipline qualifiés pour les Jeux paralympiques de Paris 2024, dévoilée le 10 juillet par le Comité paralympique et sportif français. Déjà qualifiée à Tokyo en 2021, elle avait dû déclarer forfait suite à un grave accident à l'entraînement un mois avant l'événement. Percutée par un camion, elle a eu plusieurs fractures et dû subir une opération. Ex-cavalière, amputée d'une partie de la jambe droite suite à un accident de voiture en 2004, elle a découvert le triathlon en 2018. Vainqueur de plusieurs titres nationaux et internationaux, son ascension devrait cette fois enfin la conduire aux Jeux.

Jeux olympiques

Le programme pour le passage de la flamme olympique dans les Yvelines

Le 23 juillet sera jour de passage de la flamme olympique de Paris 2024 dans les Yvelines. Un territoire majeur de l'événement, où se situent cinq futurs sites olympiques. L'un d'eux accueillera d'ailleurs la flamme ce jour-là. Il s'agit du Golf national, où elle passera de 12 h à 12 h 20. « On est vraiment extrêmement honorés, car c'est quand même quelque chose de très fort, très symbolique », s'était réjoui le directeur du Golf national, Philippe Pilato, invité d'un Facebook live du maire DVG de Guyancourt, François Morton, le 24 juin. Il ne devrait par contre pas y avoir d'ouverture au public lors de la traversée du site. D'autres communes yvelinoises accueilleront en revanche la flamme et organiseront des animations : Rambouillet, Clairefontaine, Les Mureaux, Mantes-la-Ville, Montesson, Poissy, Saint-Remy-lès-Chevreuse, Saint-Germain-en-Laye, et Versailles, où après un passage devant le château, la flamme arrivera au domaine de Madame Elisabeth, de 18 h à 19 h 30, pour un allumage du chaudron olympique par le dernier relayeur et une cérémonie finale festive et accessible gratuitement (1^{re} animation dès 15 h 30, festivités jusqu'à minuit). Détails sur les sites internet des communes concernées et sur yvelines-infos.fr. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

NOS VALEURS



PROXIMITÉ

SEPUR valorise une relation étroite avec ses clients. Nous nous engageons à être réactif et accessible pour répondre rapidement aux besoins et attentes de nos clients. Cette proximité se traduit également par un ancrage local fort, ce qui permet une meilleure connaissance des territoires desservis.

ESPRIT D'ÉQUIPE

L'esprit d'équipe chez SEPUR se manifeste par une culture de la collaboration et de l'entraide. Nos collaborateurs sont encouragés à travailler ensemble, partager leurs connaissances et s'entraider pour atteindre des objectifs communs.



EXPERTISE

Dans un secteur en constante évolution, il est primordial d'anticiper les évolutions du marché, de la réglementation et des équipements pour mieux innover et accompagner la transformation des territoires.



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

SQY Encore un été de cinéma en plein air à SQY

La Gazette dresse la liste des séances de cinéma sous les étoiles, qui seront encore nombreuses dans l'agglomération durant l'été.



Cinq villes (Coignièrès, Guyancourt, La Verrière, Plaisir et Trappes) proposent des projections de films en plein air cet été.

Coignièrès

Rendez-vous sur le terrain synthétique de l'espace Daudet le 24 août pour *Le Chat Potté 2* (accueil du public à partir de 19 h, film vers 21 h), qui sera projeté dans le cadre de la 13^e édition des *Yvelines font leur cinéma*, projections dans différentes villes organisées par le Département entre le 23 et le 31 août (plus d'autres sessions à venir à la Toussaint et à Noël).

Guyancourt

La Ville organise, comme elle le fait chaque année dans le cadre de *Vive l'été*, plusieurs diffusions de

films sous les étoiles. La prochaine a lieu le 17 juillet à 22 h place Jacques Brel. Il s'agira du film *Rasta Rocket*, inspiré de l'histoire vraie de l'équipe jamaïcaine de bobsleigh aux JO d'hiver de 1988. Du bobsleigh à la magie, *Harry Potter à l'école des sorciers* sera projeté le 19 juillet à 22 h aux jardins Paul et Virginie. Il faudra ensuite attendre le 30 août pour assister à du cinéma en plein air à Guyancourt, avec la diffusion du film d'animation *Tous en scène 2*, à 21 h 30 sur l'esplanade de l'Eolienne, pour l'une des dernières dates de cette programmation d'animations

estivales dans la commune. Tels sont certains des films choisis par la population à l'issue d'un sondage diffusé par la municipalité, pour la 2^e année de suite (lire note édition du 30 avril). Programme complet sur ville-guyancourt.fr.

La Verrière

La commune propose comme chaque année une séance de cinéma en plein air sur la pelouse du Scarabée. Celle-ci se déroulera le 19 juillet à partir de 22 h 30 et clôturera une journée animée, avec la ludomobile à 15 h, des activités sportives à 17 h, des jeux apéro à 18 h, et un pique-nique à 19 h (chaque spectateur est invité à venir avec son panier repas, même si un stand de petite restauration sera présent sur place). Le long-métrage diffusé sera cette année le film d'animation *Les as de la jungle 2*. La mairie recommande de prévoir couverture et vêtements chauds. En cas de pluie, la projection sera délocalisée au Scarabée et débutera à 21 h. Entrée libre, renseignements sur ville-la-verriere.com.

Plaisir

Rendez-vous le 2 août dans le parc du château pour le film *En corps*, de Cédric Klapisch. L'histoire d'une grande danseuse classique apprenant suite à une grave blessure qu'elle ne pourra plus jamais danser. La projection débute aux alentours

de 21 h 45, le film dure environ 2 h. L'entrée est libre et gratuite pour venir « profiter d'une projection sous un ciel étoilé », qui « fait indéniablement partie des petits plaisirs de l'été », comme le rappelle bien la commune de Plaisir sur son site internet.

Trappes

Plusieurs séances sont prévues dans le cadre de *L'Été à Trappes*, organisées chaque année par la Ville. Elles porteront sur le thème « cinéma et sport » en cet été olympique. Le 20 juillet, le football sera à l'honneur avec le film *Ballon d'or*, de Cheik Doucouré. Le lendemain sera consacré à la boxe avec *Rocky Balboa*, de la célèbre saga avec Sylvester Stallone dans le rôle phare. Le 27 juillet, place à l'alpinisme avec *Le sommet des dieux*, de Patrick Imbert. Le 28 juillet, *De toutes nos forces* mettra en lien le sport et le handicap. Le 3 août, sera projeté *La méthode Williams* (avec Will Smith), film consacré au père et entraîneur des deux joueuses de tennis Serena et Venus Williams. Le 4 août, non pas un mais deux films, avec *Marinette* (biopic sur la footballeuse Marinette Pichon) et *Moi, Tonya* (relatant le parcours de la patineuse Tonya Harding). Le 10 août, le film d'animation *Ballerina* sera proposé. Les projections se déroulent sur l'espace entre le gymnase Mahier et le parking de la plaine de Neauphle. Ouverture du site à 20 h, film à la tombée de la nuit. ■

Guyancourt Les œuvres des accueils de loisirs exposées tout l'été à la mairie

La ville de Guyancourt accueille une exposition depuis le 8 juillet et jusqu'au 27 août au sein de la mezzanine de son hôtel de ville. Celle-ci y présente les œuvres réalisées par les enfants des accueils de loisirs de la commune. Pour plus de renseignements, consulter le site internet de la municipalité, ville-guyancourt.fr. ■

Plaisir Les super héros s'exposent dans la galerie d'Auchan

Le centre commercial Aushopping Grand Plaisir organise depuis le 13 juillet et jusqu'au 10 août une exposition de statues de super héros à taille humaine, mais aussi des ateliers et concours en lien avec l'événement.

Depuis le 13 juillet et jusqu'au 10 août, le centre commercial Aushopping Grand Plaisir accueille une exposition intitulée *Les Super héros font leur show*. Petits et grands pourront découvrir 12 statues de super héros à taille humaine, issues de la collection Muckle, installées dans la galerie d'Auchan. « *Super Man, Batman, Iron Man, Black Panther, Captain Marvel ou encore Groot* seront de la partie », précise Aushopping Grand Plaisir dans un communiqué. Et bien d'autres encore.

« Profitez des vacances d'été pour venir en famille ou entre amis vous immerger dans le monde fantastique des Super héros. [...] Tous ont répondu au signal des super héros et seront présents. [...] Mieux encore ! Juste à côté de la statue de Spiderman, vous trouverez un photocall pour prendre la pose aux côtés de votre héros préféré

et ainsi immortaliser votre venue », indique le centre commercial sur son site internet.

Et ce n'est pas tout, puisque quelques dates exceptionnelles sont à noter dans les agendas durant la période. Notamment le 20 juillet, jour où les visiteurs auront la possibilité de venir rencontrer Batman et Spiderman. « *Vous en avez-toujours rêvé ? Votre centre commercial vous propose de passer du rêve à la réalité. Le 20 juillet, venez rencontrer Batman et Spiderman dans la galerie et profitez-en pour faire des Super photos souvenir* », annonce Aushopping Grand Plaisir.

Deux ateliers seront aussi proposés. L'un se déroulera le 3 août et portera sur la création de masques de super héros à customiser (paillettes, feutres...). L'autre aura lieu les

27 juillet et 10 août et sera autour d'ateliers maquillage de super héros. Les ateliers sont programmés entre 14 h et 18 h et seront animés par un(e) animateur(trice), mais les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents durant les activités, tient à préciser le centre commercial.

Enfin, plusieurs jeux et concours en lien avec l'exposition sont organisés. D'abord, *La chance du héros !*, permettant de participer à un tirage au sort pour tenter de remporter un séjour pour deux personnes à Disneyland Paris. « *Les heureux gagnants auront accès aux deux parcs, pendant deux jours et pourront passer la nuit dans un hôtel féérique (Hotel New York - The Art of Marvel, Ndlr). Pour jouer, les participants devront se rendre dans la galerie afin de scanner les affiches dédiées à l'exposition* », détaille

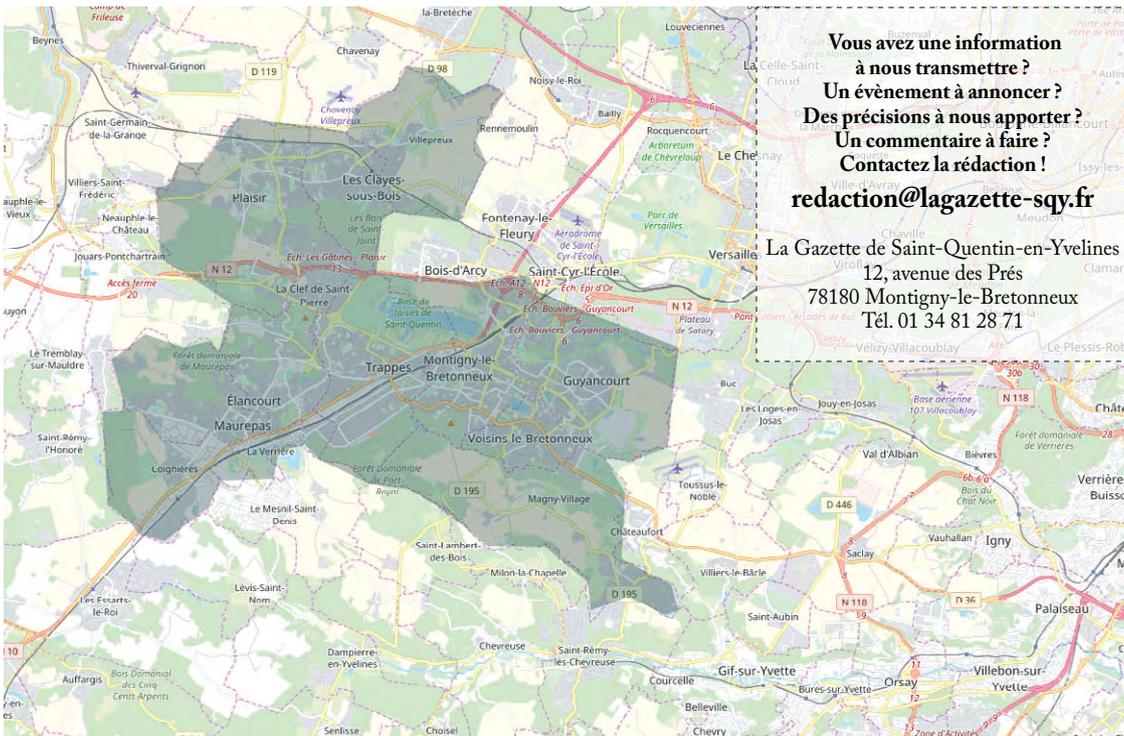


12 statues de super héros à taille humaine sont exposées dans la galerie d'Auchan Plaisir jusqu'au 10 août.

le communiqué d'Aushopping. Le tirage au sort se déroulera le 19 août.

Autre jeu mis en place : un concours photo sur les réseaux sociaux, pour tenter de gagner une carte cadeau d'une valeur de 100 euros. Quatre étapes sont requises pour y participer. D'abord, se prendre en photo (soi-même ou un membre de sa famille) devant son Super héros favori exposé dans la galerie. Ensuite, s'abonner à la page Facebook et/ou au compte Instagram d'Aushopping Grand Plaisir. Puis, publier

sa photo sur son propre compte Instagram ou Facebook, en story et/ou publication en taguant le compte Instagram ou Facebook de la galerie. Enfin, « *croisez les doigts pour que votre photo soit tirée au sort pour gagner la carte cadeau* », conclut le centre commercial. L'événement *Les Super héros font leur show* est ouvert du lundi au samedi de 09 h 30 à 20 h. Pour obtenir davantage de renseignements sur l'exposition, les dates phares et les jeux et concours, rendez-vous sur plaisir.aushopping.com. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 07-2024
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

2	9	6		1				8
				9	6	4		2
1			3	2		9	6	
5			4	8				3
		1				2	4	8
8		4		3	6			9
9	1		2		3	4	7	
	5	7	6	9				
3	6			4				1

SUDOKU : niveau difficile

6	4	5		7	2			9
		8			9		2	4
				3		5		
5	6					2	8	
7				3				
2				1	4		5	
			6	4	3		2	
			7			9		
4	2	9						6

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 274 du 9 juillet 2024 :

6	2	1	7	5	9	8	3	4
3	9	4	2	1	8	7	6	5
5	7	8	6	3	4	1	2	9
9	8	3	1	7	6	5	4	2
4	5	2	8	9	3	6	1	7
7	1	6	4	2	5	9	8	3
8	3	9	5	6	2	4	7	1
1	4	5	3	8	7	2	9	6
2	6	7	9	4	1	3	5	8

6	9	8	2	3	5	1	4	7
5	3	1	7	8	4	6	2	9
2	4	7	9	6	1	3	5	8
1	2	9	6	5	7	8	3	4
7	5	4	8	9	3	2	6	1
3	8	6	1	4	2	9	7	5
4	6	5	3	1	9	7	8	2
8	1	2	4	7	6	5	9	3
9	7	3	5	2	8	4	1	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Que vous ayez

un peu,

beaucoup,

passionnément

à donner,

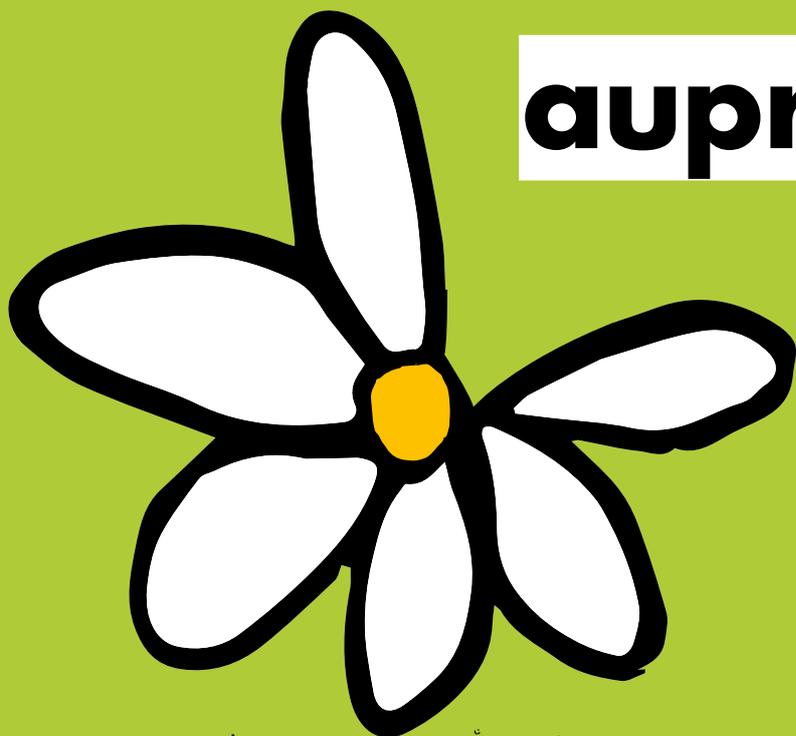
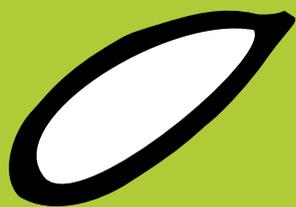
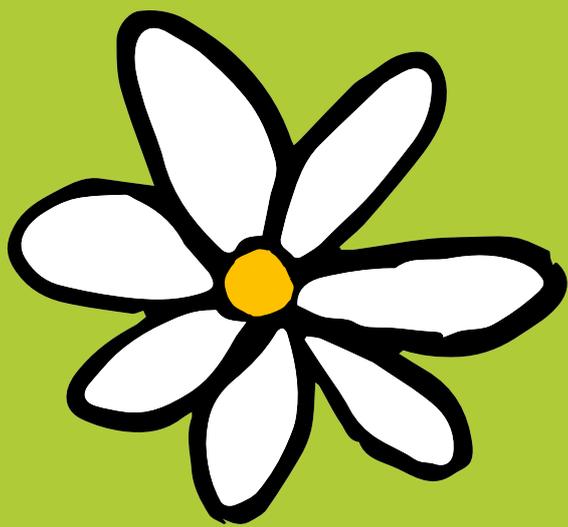
engagez-vous

auprès d'un enfant

protégé par

l'aide sociale

à l'enfance.



Devenez bénévole !

accueilbenevoleASE@yvelines.fr



SCANNEZ-MOI



Yvelines
Le Département